

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Candidat en situation de handicap :

Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés.

Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation. :

- dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat
 - si le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat
- Ces deux critères étant cumulatifs.

L'ingénieur de certification s'engage dans la mesure du possible à élaborer des modalités d'évaluation inclusives permettant une adaptation du format. Dans le cas d'une modalité spécifique à une situation de travail, il s'engage à préciser le cadre des aménagements possibles.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 1 : Elaboration de solutions d'optimisation et de gestion comptable et financière</p> <p>A1.1. Mise en place d'une veille économique juridique, sociale et environnementale</p>	<p>C1.1. Elaborer un système de veille économique, technologique, environnementale, sociale et réglementaire du secteur de la finance en s'appuyant sur des outils de veille et d'analyse stratégique afin d'évaluer les tendances et évolutions du marché.</p>	<p>Mise en situation professionnelle/Mémoire : A partir d'un cas d'entreprise réel ou fictif, portant sur la mise en place d'une stratégie de développement, le candidat doit réaliser une étude de marché prospective (économique juridique et sociales...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de veille mise en place et les outils d'analyse utilisés permettent de suivre de manière efficace l'évolution des réglementations fiscales, ainsi que l'actualité économique et financière - La stratégie d'analyse permet de déterminer avec précision les indicateurs qui vont prendre ou perdre de la valeur (Identification des signaux faibles) - Les enjeux sociétaux, les grandes tendances économiques et leurs effets sur l'organisation sont répertoriés de façon exhaustive - L'approche utilisée permet de couvrir les différents spectres de la réglementation applicable au domaine de la finance
<p>A1.2. Analyse de l'organisation globale et de la situation comptable et financière de l'entreprise</p>	<p>C1.2 Réaliser un diagnostic stratégique de la situation comptable et financière de l'organisation et de son fonctionnement en utilisant des outils de collecte d'information (entretien, questionnaire...) et en analysant les modalités d'organisation de ses activités afin d'identifier les risques potentiels.</p>	<p>Etude de cas :</p> <p>Sur la base d'un cas réel ou fictif, le candidat doit identifier et cartographier les risques comptables et financiers liés au fonctionnement de l'organisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents cycles de l'organisation (cycle clients / fournisseurs, cycle immobilisation, cycle des dettes sociales et fiscales, cycle des capitaux propres, cycle de trésorerie...) sont cartographiés - Les risques (économiques, opérationnels, financiers, juridiques) sont mesurés et répertoriés selon leur niveau de criticité (instruments de mesure des risques) - Les actions non attribuées sont repérées et prises en compte dans la gestion des risques

			<ul style="list-style-type: none"> - La cartographie est exhaustive : elle permet de mesurer et analyser les principaux risques (graves et/ou probables) liés aux différentes fonctions de l'organisation. - Les points faibles structurels pouvant potentiellement être menaçant pour le fonctionnement de l'organisation sont identifiés - Le fonctionnement économique de l'organisation est caractérisé dans son ensemble (business model, mécanismes de production des revenus et leviers de création de valeur)
	<p>C1.3 Classifier les données comptables et financières en les répertoriant par thématique dans une base de données en vue de faciliter le contrôle des informations recueillies.</p>	<p><u>Etude de cas :</u></p> <p>Sur la base d'un cas fictif ou réel, le candidat doit analyser et présenter une base de données comptables et financières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La base de données permet de visualiser les différentes composantes de chaque risque par thèmes (finance, RH, comptabilité...) liés aux différentes fonctions de l'organisation - Le rapport comporte des indicateurs sous forme de tableaux et graphiques faisant un état complet et exact de la situation comptable et financière actuelle de l'entreprise par thèmes et problématiques. - La synthèse répertorie les informations les plus importantes pour une prise de décision sécurisée tout en respectant notamment les normes juridiques.
<p>A1.3 Traitement des données comptables et financières à l'aide de tableaux de bords autonomes</p>	<p>C1.4. Analyser les données comptables et financières de l'organisation en s'appuyant sur un système d'information et de gestion et en utilisant des outils de traitement et d'exploitation</p>	<p><u>Etude de cas/Mise en situation professionnelle :</u></p> <p>Sur la base d'un ensemble de données d'une organisation le candidat doit</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le tableau de bord intégrant les outils de calcul, ratios, périodicité est clair, lisible et exploitable - L'outil de calcul est alimenté avec les données adéquates d'aide à la décision (sélection des bonnes données)

	de données afin d'obtenir une image fiable des états comptables et financiers de l'entreprise.	sélectionner et traiter les informations à l'aide de tableaux de bords autonomes	<ul style="list-style-type: none"> - Les indicateurs de performance (KPI) définis permettant de mettre en évidence la performance économique de l'organisation - Les résultats des calculs du tableau de bord sont correctement traités pour permettre l'analyse et une prise de décisions éclairée (exploitation des données historiques, actuelles et prospectives) - Les informations présentées éclairent la performance économique passée et les leviers de performance potentiels au regard du business model de l'entreprise.
A1.3 Elaboration de recommandations stratégiques d'optimisation de la performance de l'organisation	C1.5 Présenter les résultats des analyses comptables et financiers ainsi que des processus de l'organisation aux instances dirigeantes en consolidant les informations et en formulant des préconisations d'amélioration du fonctionnement de la gestion comptable et financière afin d'optimiser la performance de l'organisation .	<p><u>Etude de cas:</u></p> <p>Sur la base d'une situation fictive ou réelle, le candidat doit établir un plan des états financiers à moyen terme accompagné de recommandations stratégiques pour optimiser la performance de l'organisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les supports présentés sont intelligibles, exhaustifs (prévision budgétaire, optimisation des ressources, contrôle des résultats...) et intègre des préconisations en matière de protection des données (RGPD) et de RSE - Le candidat présente des interprétations des calculs réalisés et une argumentation valorisant son analyse. - Les recommandations proposées intègrent les contraintes du modèle économique de l'organisation et s'appuient sur des indicateurs mesurables (rapport objectifs/ moyens engagés/résultats) - Les recommandations formulées sont en cohérence avec la stratégie de l'organisation et permettent d'optimiser le développement et la rentabilité de l'entreprise

<p>Activité 2 : Conception et pilotage du système de contrôle de gestion</p> <p>A2.1 Identification et distinction des coûts de l'entreprise</p>	<p>C2.1 Evaluer la rentabilité de l'entreprise par une démarche de contrôle de gestion en analysant les composantes du chiffre d'affaires et en identifiant l'ensemble des coûts à prendre en compte de manière à les affecter aux différentes activités de l'organisation et choisir des clés de répartition.</p>	<p><u>Etude de cas :</u></p> <p>Sur la base d'un cas d'entreprise, le candidat doit identifier les coûts à intégrer dans un périmètre donné et calculer les différents types de marges possibles avec les informations disponibles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents types de coûts (fixe, variable, direct, indirect) sont calculés. - Différentes méthodes de calcul de rentabilité sont appliquées et les choix opérés sont adaptés (ABC, coûts complets, partiels...) - Les différentes marges (opérationnelles, coûts fixes, variables) sont correctement calculées. - La présentation des marges reflète bien la performance de l'entreprise et les seuils de rentabilité sont identifiés par produits et/ou activités.
<p>A2.2 Définition d'un budget d'exploitation et des hypothèses budgétaires</p>	<p>C2.2 Elaborer le budget d'exploitation et de prévisions budgétaires ainsi que sa mise en œuvre opérationnelle en respectant les besoins des différentes activités de l'organisation et les ressources disponibles, afin de garantir la maîtrise des coûts et le maintien des marges.</p>	<p><u>Etude de cas :</u></p> <p>Sur la base d'un cas réel d'entreprise, le candidat doit élaborer un budget faisant apparaître les projections de chiffre d'affaires et les différents coûts de l'organisation par service.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins de chaque service sont bien identifiés en termes de coûts et d'objectifs. - Les lignes budgétaires pour chaque activité ou service sont définis. - Les budgets fonctionnels présentés assurent la cohérence globale entre les objectifs des différentes unités de l'organisation. - Les moyens sont affectés selon les besoins de fonctionnement et de préservation des marges. - L'historique du fonctionnement de l'organisation est pris en compte afin de prévoir les résultats futurs. - Des techniques de prévisions adaptées ont été utilisées en fonction de la nature de l'activité de l'organisation : saisonnière, linéaire, exponentielle...

<p>A2.3 Contrôle et optimisation des processus budgétaires</p>	<p>C2.3. Concevoir des procédures et tableaux de bord de suivi et gestion en définissant les indicateurs de pilotage permettant de mesurer la performance en continu afin de contrôler les entrées et sorties budgétaires de manière continue.</p>	<p><u>Etude de cas :</u></p> <p>Sur la base d'un cas réel ou fictif, le candidat portant sur le contrôle des résultats financiers, le candidat doit élaborer des outils de gestion et de suivi budgétaire et calculs les écarts puis proposer des actions correctives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les outils de suivi et de gestion (contrôle budgétaires) sont élaborés en intégrant des indicateurs permettant d'identifier les écarts tant sur les aspects budgétaires que sur les aspects de RSE au regard des objectifs fixés - Les écarts sont décomposés en termes de volume, valeur et / ou de marges. - Les écarts budgétaires sont correctement constatés - L'origine des écarts éventuels constatés est explicitée et les actions correctives proposées sont cohérentes au regard des problématiques identifiées - Un suivi des préconisations est proposé pour réduire en continu les risques/écarts liés au contrôle des processus.
<p>A2.4. Production des documents de synthèses</p>	<p>C2.4. Etablir des rapports de reporting comptables et financiers en mettant en place des modalités de collecte, d'exploitation et d'actualisation des données et en évaluant les résultats au regard des budgets et objectifs fixés afin de les transmettre aux instances dirigeantes.</p>	<p><u>Etude de cas :</u></p> <p>Sur la base d'un cas réel ou fictif, le candidat doit proposer un processus de collecte de données (recueil, méthodes de consolidation, procédures, calendrier..)et réaliser un reporting de la situation .</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les outils de collecte permettent d'optimiser la remontée des informations, de réaliser un reporting comptable et financier fiable et de contrôler les processus en temps réel. - Les améliorations proposées sont pertinentes selon la nature des données à collecter - Le candidat a correctement identifié les règles juridiques permettant la détermination du résultat fiscal - Les acteurs sources de données, le régime fiscal spécifique de l'entreprise ainsi que les réintégrations fiscales sont identifiés - Le bilan présente clairement les performances comptables et financières de l'entreprise et les risques inhérents, le cas échéant

<p>Activité 3 : Pilotage des audits de performance comptables et financiers</p> <p>A3.1. Définition des procédures de contrôle comptables et financiers</p>	<p>C3.1 Piloter les audits de contrôle des activités de l'organisation ainsi que les processus comptables et financiers en définissant les modalités de déploiement et l'allocation des ressources (humaines et matérielles) de manière à suivre l'évolution de la performance et la réalisation des objectifs fixés.</p>	<p><u>Etude de cas :</u></p> <p>Sur la base d'un cas réel ou fictif, portant sur la réalisation d'un audit de conformité, le candidat doit proposer un plan d'audit et les outils de contrôle processus comptables et financiers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La planification des actions d'audit est adaptée et réaliste par rapport à l'organisation (objectifs, livrables, planification...). - L'évaluation des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires est adaptée à la taille et à la complexité de l'organisation. - Le planning d'audit est réaliste, respecte le délai imposé et intègre une marge de manœuvre permettant de gérer d'éventuels aléas. - Les contraintes et indicateurs de réussite de la procédure de contrôle sont identifiés et positionnés dans le temps. - Les outils d'audit sont adaptés par rapport à la taille, la nature des activités et le modèle économique de l'organisation.
<p>A3.2 Audit de contrôle des processus comptables et financiers</p>	<p>C3.2 Réaliser un audit de conformité en analysant le système comptable, juridiques et financiers, et en réalisant des simulations budgétaires, tout en tenant compte des problématiques environnementales et des obligations légales, sociales de l'entreprise (RSE) de manière à s'assurer de la bonne application des processus/ normes comptables et financières.</p>	<p><u>Etude de cas :</u></p> <p>Sur la base d'un ensemble de documents comptables (liasse fiscale), juridiques (liasse sociale) et organisationnels (flux de production, flux d'information...), le candidat doit identifier les anomalies dans le fonctionnement du système comptable, juridique et organisationnel, leurs causes et conséquences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les causes probables de la non-conformité de ces anomalies sont identifiées et justifiées (analyse des effets des dysfonctionnements et construction d'une réflexion sur les causes racines probables). - Le champ de l'audit couvre l'ensemble des comptes, rapports et processus de l'entreprise (RSE, documents comptables et financiers...) - Les points de contrôles, permettant de détecter une éventuelle non-conformité ou anomalies, sont identifiés.

	C3.3 Etablir un rapport d'audit en analysant et exploitant les informations récoltées et en mesurant les écarts en vue de produire des recommandations d'amélioration des méthodes et procédures.	<p><u>Etude de cas :</u></p> <p>Sur la base d'un cas d'entreprise, le candidat doit rédiger un rapport d'audit comprenant une méthode de résolution de problèmes puis proposer des solutions d'amélioration.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les écarts et les causes sont analysés avec des indicateurs précis (KPI) - Les causes des dysfonctionnements sont classées selon leur nature (erreurs interne/externe, défaillance technique, humaines, fraudes par exemple). - Les flux de circulation de l'information budgétaire sont identifiés afin de pouvoir être optimisés.
A3.3 Elaboration des recommandations d'amélioration des processus	C3.4 Elaborer des recommandations stratégiques d'amélioration (ou résultats d'audit) aux parties-prenantes en rédigeant un rapport de synthèse et en présentant un plan d'action correctif afin d'améliorer les méthodes et procédures de contrôle.	<p><u>Etude de cas :</u></p> <p>Sur la base d'un cas réel ou fictif, le candidat doit faire des recommandations stratégiques en fonction des objectifs de l'organisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de résolution des problèmes sont adaptées à la nature des dysfonctionnements observés. - Les solutions de mise en conformité proposées respectent les règles comptables fiscales, juridiques et environnementales (audit environnemental). - Les intentions stratégiques sont déclinées en objectifs budgétaires cohérents et indicateurs de pilotage pertinents. - Le lien entre le modèle économique de l'organisation et les solutions proposées est clairement démontré. - Les recommandations proposées sont réalistes et permettent d'améliorer la performance économique de l'organisation.
A3.5 Contrôle des résultats et de la performance des recommandations d'audit	C3.5 Mesurer l'efficacité des résultats obtenus en mettant en place un système de suivi et en évaluant la pertinence des actions et moyens engagés et le retour sur investissement de	<p><u>Etude de cas/Mise en situation :</u></p> <p>Sur la base d'un cas réel ou fictif, le candidat doit élaborer un outil de suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les tableaux de bord mis en place sont pertinents et lisibles puis permettent de suivre l'évolution de la performance et la réalisation des

	manière à mesurer l'efficacité des recommandations formulées et/ou de corriger les écarts éventuels le cas échéant..	permettant de suivre faire suivi et une analyse des résultats de la performance de l'organisation	objectifs fixés pour une prise de décision efficace. - Les indicateurs de suivi définis permettent de mesurer les écarts en temps réel et de manière optimale - Le système de suivi permet de fixer les priorités stratégiques et opérationnels de l'organisation.
Activité 4 : Management d'un service de contrôle de gestion A4.1 Définition des activités et objectifs	C4.1. Elaborer le plan d'activités de son équipe en définissant les objectifs et missions de chaque collaborateur et en élaborant des tableaux de bord de suivi incluant des indicateurs clés de performance afin de garantir l'atteinte des objectifs fixés	<u>Etude de cas :</u> A partir d'une situation donnée présentant des problématiques d'organisation et des contraintes de temps, le candidat élabore un plan de charges optimal et un outil de suivi des activités et d'évaluation de la performance de l'équipe	- Les objectifs définis sont Spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels (SMART) - Le plan de charges est correctement estimé et est réaliste en termes de ressources, deadline, optimisation des activités) au regard des ressources disponibles - La définition du plan s'appuie sur des attendus concrets (résultats attendus, livrables) - Les indicateurs d'évaluation définis sont objectifs, observables et mesurables et permettent de mesurer de manière concrète les résultats de l'équipe.
	C4.2 Piloter un processus de recrutement, en collaboration avec la direction des ressources humaines, en organisant des entretiens de recrutement tout en veillant à la non-discrimination des candidats, afin de renforcer son service.	<u>Cas pratique :</u> A partir d'une étude de cas portant sur la sélection des candidatures, le candidat doit évaluer une/plusieurs candidatures à partir des compétences recherchées et proposer un protocole de recrutement.	- Le candidat traduit correctement les enjeux du poste et sélectionne les modes et canaux de recrutement adéquats au regard des objectifs de recrutements et profil recherché - Le candidat propose un processus de recrutement exhaustif et réaliste comprenant l'identification du périmètre, la conduite de l'entretien et l'onboarding.

			<ul style="list-style-type: none"> - Les activités et compétences à maîtriser sont écrites de façon claire et intelligible au sein d'une fiche de poste.
A4.2 Accompagnement des membres dans le développement de leurs compétences	C4.3 Accompagner les collaborateurs de son service dans la réalisation et l'atteinte de leurs objectifs individuels et collectifs en menant des actions ou formation de sensibilisation et en organisant des ateliers de co-développement afin de renforcer l'efficacité du service	<p><u>Cas pratique :</u></p> <p>Dans le cadre d'une problématique portant sur une entreprise réelle ou fictive, le candidat doit proposer un plan d'accompagnement/ développement des compétences.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat évalue justement le besoin en compétences du service en prenant en compte les spécificités de l'organisation et les orientations stratégiques. - Il propose des modifications pertinentes en termes d'accompagnement, de formation et de restructuration des activités pour améliorer l'organisation des ressources humaines au sein du service. - Le scénario élaboré pour la fixation individuelle des objectifs de performance est en adéquation avec les besoins et spécificités de chaque collaborateur. - Des leviers de montée en compétences sont proposés.
A4.3. Gestion des ressources humaines	C4.4. Manager une équipe en mode agile en mettant en place des outils collaboratifs digitaux, et en adaptant ses méthodes managériales aux différentes formes de diversités (handicap, profil, autonomie.), afin de maintenir l'engagement individuel et collectif.	<p><u>Cas pratique :</u></p> <p>Dans le cadre d'un projet en équipe portant sur une entreprise réelle ou fictive, portant sur une problématique de management au sein d'un service, le candidat doit évaluer la situation et proposer un plan d'organisation des activités adaptées aux besoins des collaborateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les tâches, missions et responsabilités de chacun des membres du groupe sont bien identifiés. - Les outils collaboratifs sélectionnés sont adaptés et permettent de favoriser les échanges et de faciliter le partage d'information. - Des débriefings individuels et collectifs sont positionnés au moment le plus importun. - Le processus de délégation comprend une phase de contrôle et une phase d'évaluation. - Les modalités de mise en œuvre (cadre/ présentiel/ distanciel / moyens techniques / répartition des activités/ rituels managériaux)

			sont adaptées aux profils et besoins de chaque collaborateur et de l'entreprise
--	--	--	---